

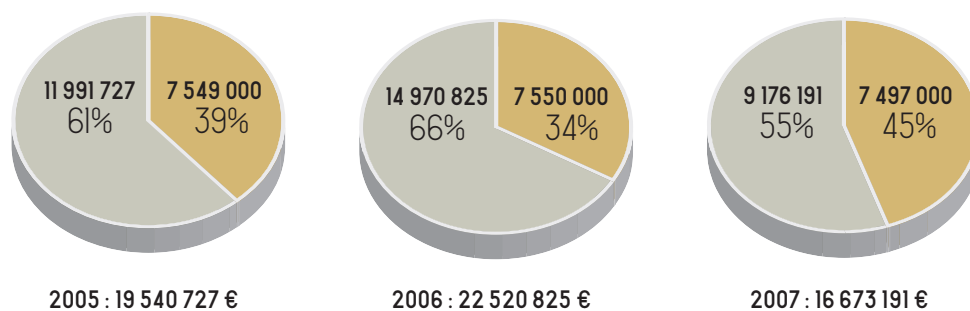
Une fondation privée d'utilité publique

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah a été créée en 2000, sur les recommandations de la Commission Mattéoli chargée d'inventorier et d'évaluer les fonds spoliés aux Juifs pendant la guerre et indûment conservés par les administrations de l'État et les établissements financiers français. Ces fonds, d'une valeur de 393 millions d'euros, constituent la dotation de la Fondation. À la différence de la CIVS (Commission d'indemnisation des victimes de spoliations), qui traite des réparations individuelles, la Fondation finance des projets et des institutions, à partir des intérêts de sa dotation, gérés par sa Commission financière.

Depuis sa création, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah a financé plus de 1300 projets. En 2007, 9 millions d'euros ont été attribués à 248 projets. La Fondation finance par ailleurs le Mémorial de la Shoah à hauteur de 7,5 Millions d'Euros par an, ce qui correspond à 80% du budget de fonctionnement du Mémorial.

Cette année, la part consacrée au Mémorial de la Shoah représente 45% des financements accordés par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Évolution des financements de la Fondation



Montant des subventions accordées au Mémorial de la Shoah



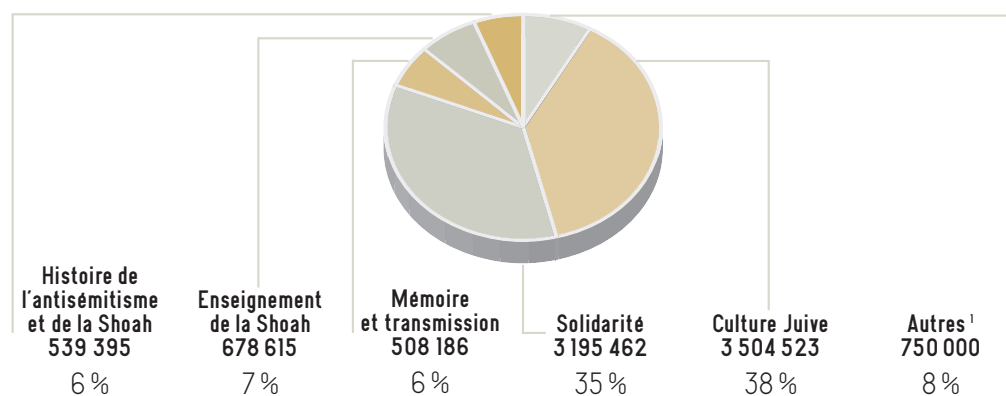
Montant des subventions consacrées à des projets

Chiffres clés

Un financement total de 9 millions d'euros

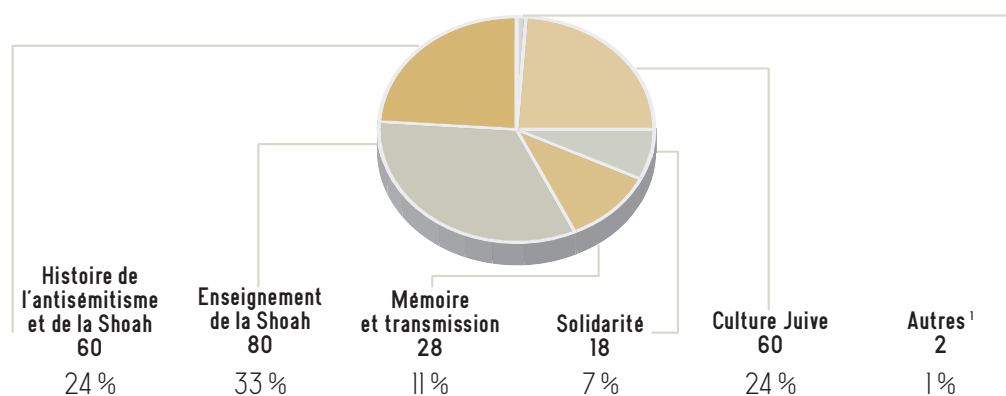
Répartition des engagements par commission en 2007

Total : 9 176 191 euros



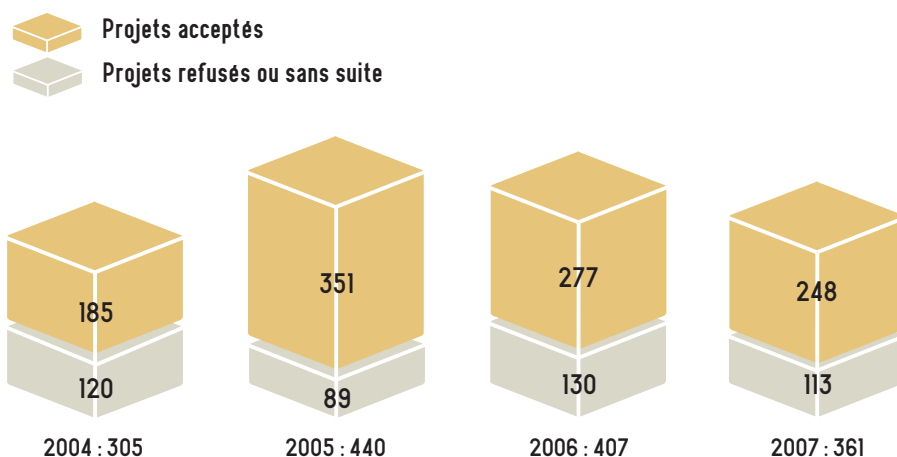
Répartition des projets par commission en 2007

Total : 248 projets acceptés



I. Dont projet à destination du monde arabo-musulman

Évolution du nombre de projets traités par la Fondation (hors Mémorial de la Shoah)



L'écart observé entre les engagements financiers pris par la Fondation en 2006 et ceux pris en 2007 s'explique principalement par une baisse du nombre de projets présentés. Cependant, cette évolution intervient en parallèle à une légère augmentation des dépenses effectives du fait du caractère pluriannuel du mode de décaissement des sommes engagées. Ainsi, une fois un projet accepté, la Fondation s'engage sur la base de plusieurs versements qui s'étalent parfois sur plusieurs années, en fonction de l'ampleur et de l'avancement du projet.

Par ailleurs, près de 70% des projets qui ont été présentés en 2007 ont reçu une aide de la Fondation. Cette proportion élevée s'explique de façon générale par la qualité de ces

projets, elle est également due au travail d'accompagnement réalisé par l'équipe de la Fondation, qui entretient des relations régulières et constructives avec les porteurs de projet.

En matière de répartition des engagements de la Fondation par commission, l'équilibre général de l'activité reste globalement le même qu'en 2006. Il faut noter cependant une baisse des engagements dans la commission Mémoire et transmission, baisse qui s'explique par le fait qu'au cours des dernières années la Fondation s'est engagée sur des projets pluriannuels très importants comme le camp des Milles ou les recherches du Père Desbois. La part des engagements pris en matière de solidarité a, quant à elle, augmenté du fait de la priorité donnée à ce domaine et de l'augmentation des besoins.